

Exploitation des documents

Doc. 1 : Le droit d'aînesse introduit le principe d'hérédité dynastique (héritage de père en fils) et de primogéniture (succession au premier fils). Cela garantit une succession automatique à la tête du royaume qui empêche les conflits entre grands seigneurs à la mort du roi et évite le partage du royaume entre frères.

Doc. 2 : Le domaine royal est beaucoup plus étendu. Le roi possède de nombreuses régions du royaume. En 1226, la Guyenne est sous domination anglaise.

Doc. 3 : La ville de Paris est entourée d'une enceinte fortifiée qui la protège.

Doc. 4 : L'enceinte de Philippe Auguste a été construite pour protéger la capitale. Il reste quelques vestiges de cette enceinte au centre de Paris.